

CAHIER DES CHARGES – INFIRMIER-ÈRE RÉPONDANT-E HPCI POUR LES SOINS AIGUS (SA) ET CENTRE DE TRAITEMENT ET RÉADAPTATION (CTR)

1. IDENTIFICATION DU POSTE :

Dénomination :

- Infirmier-ère répondant-e en Hygiène et Prévention et Contrôle de l'Infection (HPCI)

Rattachement :

- Etablissement de soins aigus ou Centre de Traitement et Réadaptation (employeur)

2. POSITIONNEMENT HIERARCHIQUE :

Supérieur administratif :

- Direction administrative de l'établissement
- Direction des soins

Supérieur fonctionnel :

- Infirmier-ère référent-e HPCI de l'établissement
- Commission HPCI de l'établissement
- Le-a répondant-e HPCI est responsable de la prévention des infections associées aux soins à l'intérieur de son service. Il-elle bénéficie de l'expertise scientifique de l'Infirmier-ère référent-e HPCI de l'établissement

Pour les CTR

En absence d'infirmier(ère) HPCI dans l'établissement, le répondant HPCI peut être désigné référent HPCI à l'intérieur de son institution. Dans ce cas, son cahier des charges correspond à celui de l'infirmier-ère référent-e HPCI et il/elle bénéficie de l'expertise scientifique de l'infirmière coordinatrice pour les soins aigus de l'unité HPCI

Relations fonctionnelles :

Dans l'établissement :

- Tous les professionnels du service ou il/elle travaille
- Infirmier-ère référent-e HPCI de l'établissement
- Les autres répondants HPCI de l'établissement
- Le/la responsable du service (inf. chef-fe)
- La commission HPCI de l'établissement

3. MISSION DU POSTE :

- Promouvoir les bonnes pratiques en HPCI auprès du personnel pratiquant des soins de son service
- Etre le relai entre le service et l'infirmier-ère HPCI de l'établissement
- Promouvoir et diffuser au sein de son service le programme cantonal vaudois HPCI

4. TACHES SPECIFIQUES DU POSTE :

- Applique et encourage les bonnes pratiques en HPCI auprès des collaborateurs du service
- Diffuse les informations en HPCI au sein du service
- Notifie à l'infirmier-ère HPCI de l'établissement les demandes et problèmes en HPCI rencontrés dans le service
- Contribue à la formation continue des collaborateurs en matière d'HPCI
- Collabore à la mise à niveau des compétences en prévention de l'infection des nouveaux soignants en collaboration avec le personnel d'encadrement et l'infirmier-ère HPCI de l'établissement
- Participe la mise en place des campagnes cantonales HPCI dans son service
- Participe à la récolte les données des surveillances cantonales en HPCI dans son service

5. TAUX D'ACTIVITE :

- A titre indicatif : *au minimum 0.1 EPT*

6. EXIGENCES REQUISES :

Formation professionnelle :

- Diplôme de soins infirmiers niveau I ou équivalent
- Formation de base en HPCI (formation répondant HPCI, Espace compétences)
- Formation continue en HPCI (forum, congrès, cours), d'au minimum 1j /an

Expérience professionnelle :

- Expérience de 2 ans au moins en soins généraux ou dans la discipline concernée

Compétences particulières :

- Etre capable de travailler en interdisciplinarité
- Démontrer un esprit de collaboration et de négociation
- Posséder des compétences pédagogiques et de « leadership »
- Maîtriser le français oral et écrit